

Saillans

Marche du Lundi 20 Juin 2022 Dénivelé positif 150 m, ibp : 30 HKG

Départ : 09 h 10

Itinéraire proposé pour rejoindre le départ de la Marche Temps de parcours depuis Bègles : 40' environ Ou depuis le lieu que vous avez convenu avec votre chauffeur*.

Rocade direction Paris. Traverser le pont d'Arcins, continuer sur la rocade et prendre direction Paris par l'A 10.

Au niveau de St André de Cubzac, prendre la sortie 40B en direction de Libourne sur D 670.

Après Cadillac en Fronsadais, rouler 2 km jusqu'à Lugon. Au rond-point, prendre à gauche D 138 en direction de Lugon.

Traverser Lugon et continuer jusqu'à Villegouge. Prendre à droite D 246 vers Fronsac. Faire 200 m, prendre à gauche D 128 vers Saillans.

Rouler 2 km, à Le Moulin, prendre à gauche vers Saillans D18 E1.

Entrer dans Saillans, puis à droite direction l'église et le cimetière de Saillans.

Se garer sur le parking face au cimetière.

Soit un trajet aller-retour de 85 km.

Ces informations sont prises sur Internet via Michelin

Parcours : 9 km assez vallonné.

Les bâtons seront utiles pour ceux qui en ont.

Modification des documents

Nous proposons que le rendez-vous pour se rendre au départ de la marche soit de nouveau place de la gare de Bègles.

Je précise que ce n'est pas le club qui organise le covoiturage ni l'animateur référent.

Par contre, ce sera aux présents à s'organiser seuls pour remplir les voitures. Pour ce qui me concerne, je me rendrai directement au lieu de départ pour vous y attendre.

Sur la fiche de trajet, il y a la distance d'indiquée et une approximation du temps de route.

Il sera quand même nécessaire de répondre pour s'inscrire à la marche.

La feuille de confirmation comporte une colonne pour ceux qui iront à la gare et une colonne pour ceux qui iront directement au lieu de départ de la marche et 1 colonne pour ceux qui auront besoin d'un chauffeur.

2 listes groupées sont préparées pour envoyer les mails de confirmation à tous les adhérents Marche 10.

Le tableau des inscrits y sera joint.

Il serait souhaitable que les chauffeurs acceptant d'emmener des personnes et à qui il reste des places passent par la gare de Bègles pour prendre les personnes ayant besoin de covoiturage et n'ayant pas encore trouvé de chauffeur.

A votre arrivée, la distanciation est à respecter.

PRECISIONS DES CONSIGNES 2021-2022

Extrait de la lettre aux Marcheurs, Randonneurs :

Pour la marche normale (8 à 10 km), FOURMOND Clément doit connaître les personnes présentes en répondant sur le mail de la marche 10 km : rsbmarchedix@gmx.fr selon les nouvelles règles de 2021-2022 le vendredi avant 21 h précédant la Marche10 en indiquant :

***« je me rendrai directement au départ de la marche 10 du 20 Juin avec mon véhicule et j'accepte d'emmener x personnes » ou « je cherche un chauffeur ou je me rendrai au regroupement de la place de la gare de Bègles et j'aurai besoin d'un chauffeur ».**

Les associations sont aussi soumises au Règlement Général de Protection des Données (RGPD) qui impose le consentement des personnes pour la transmission de leurs données.

Pour résumer, cela veut dire qu'il faudra que chaque personne qui cherche un chauffeur écrive dans son mail de réponse :

« J'accepte que mon nom, prénom, n° de téléphone, mail soient communiqués aux conducteurs afin de pouvoir me déplacer avec lui en covoiturage. »

.../....

COVOITURAGE économique, écologique :

Il est autorisé par la Fédération et notre Assurance mais ne peut être organisé par le Club.

C'est un contrat entre le conducteur et les passagers. Celui-ci doit s'assurer que son contrat comporte la **Couverture des personnes transportées**.

Un BAREME modifié en mars 2022, de participation financière, vous est donné à titre d'information par le Club. Les tranches sont de 12 à 14 km pour tomber sur des chiffres entiers.

Ces montants ne peuvent être au-dessus des tarifs du code des impôts.

Prix de base : **0,28 €** du Km à **4 personnes** par véhicule **y compris le chauffeur, soit les tarifs ci-dessous par personne.**

de 1 à 21 km : 1 €	de 22 à 35 km : 2 €	de 36 à 50 km : 3 €	de 51 à 64 km : 4 €
de 65 à 79 km : 5 €	de 80 à 92 km : 6 €	de 93 à 107 km : 7 €	de 108 à 121 km : 8 €
de 122 à 135 km : 9 €	de 136 à 149 km : 10 €	de 150 à 164 km : 11 €	de 165 à 178 km : 12 €

Tél. portable :

Clément FOURMOND	06 89 86 02 44	Paul GARATAIN	06 44 72 75 37
Didier CARDON	07 68 86 66 34		
Jean-Luc SANCHE	06 82 66 79 95	Jean Yves PRIOLEAU Président	jy.prioleau- rsb@orange.fr

Les autres animateurs consultent également cette messagerie.